
Conseil d'administration de l'AMC

Compte rendu de la réunion de mai 2022

Le Conseil d'administration de l'AMC (« le Conseil ») s'est réuni par vidéoconférence au début de mai 2022. Ses membres ont pu s'informer des développements concernant les grandes priorités, approfondir leur compréhension de la santé des Autochtones – en vue de la définition d'un objectif en la matière dans le cadre de [Retombées 2040](#) –, prendre connaissance d'un nouveau modèle de mobilisation de la profession et aborder d'autres dossiers du Conseil. Voici les faits saillants de la rencontre :

Stratégie Retombées 2040

- Dans le cadre de l'engagement de l'AMC à l'égard de la vérité et de la réconciliation, les membres du Conseil ont pris part à une discussion dirigée qui leur a permis de découvrir et de mieux comprendre l'histoire des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada de même que les enjeux actuels ayant une incidence sur la santé des Autochtones et d'y réfléchir.
- Le Conseil a approuvé la création d'un *groupe d'orientation* autochtone, une entité consultative temporaire dirigée par des leaders autochtones en collaboration avec le personnel de l'AMC. Ce cercle inclusif rassemblera des intervenants autochtones aux points de vue diversifiés appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés. Fonctionnant par consensus, il aura pour mandat de définir un objectif global (comprenant plusieurs initiatives) visant l'amélioration de la santé et du bien-être des peuples autochtones partout au Canada.
- Le Groupe consultatif sur la mobilisation de la profession a présenté au Conseil un nouveau modèle de mobilisation qui permettra à l'AMC d'élargir encore plus le bassin de médecins auquel elle s'adresse. Ce modèle plus inclusif, hautement personnalisable, vise à maximiser la pertinence et la commodité pour les membres (et les non-membres) afin que ceux-ci puissent interagir et collaborer de manière fructueuse avec l'AMC en lien avec les questions qui leur importent le plus. Le modèle a aussi pour but de favoriser le développement collaboratif d'initiatives.

Réunion d'affaires

- La D^e Katharine Smart, présidente de l'AMC, a souligné la Journée nationale des médecins le 1^{er} mai et a remercié tous les médecins canadiens de leur dévouement envers leurs patients et la profession. Elle a indiqué qu'elle poursuivait ses échanges avec diverses parties prenantes, dont le gouvernement fédéral et les AMPT, et a mentionné ses interventions lors de plusieurs forums et sommets récents rassemblant le corps médical et les apprenants en médecine. Elle a aussi animé la première séance du Sommet de l'AMC sur la santé 2022 (qui a eu lieu virtuellement dans l'Espace Twitter) et prévoit de prendre la parole aux trois prochains grands congrès de partis politiques fédéraux.
- Le chef de la direction a fait état des progrès liés à la mise en œuvre de *Retombées 2040*, les premières initiatives stratégiques prioritaires commençant à prendre forme et à être mises en œuvre. Les récents changements apportés à l'équipe de direction de l'Entreprise AMC ont eu pour effet de réduire le nombre de subordonnés directs du chef de la direction, et assureront une meilleure harmonisation au sein de l'organisation.
- Les membres du Conseil ont engagé une discussion exploratoire sur les produits de formation des médecins et les produits cliniques. Ils ont été informés de la situation actuelle relativement à ces produits et services, et ont donné leur avis sur certaines questions stratégiques importantes. En s'appuyant sur ces échanges, le

personnel de l'AMC préparera des recommandations de mesures spécifiques qui seront soumises au Conseil à la réunion d'octobre.

- Le personnel de l'AMC s'affaire à concevoir une expérience plus fluide et plus conviviale en vue de l'Assemblée générale annuelle (AGA) qui se tiendra en août 2022. Le Conseil a été informé des changements importants : a) la durée de la rencontre sera maintenant de quatre heures, le but étant de faire plus de place aux questions et aux débats; b) le rapport du Comité des mises en candidature et le vote pour sa ratification auront lieu lors d'une autre réunion, qui suivra immédiatement l'AGA; c) les allocutions présidentielles seront présentées plus tôt durant la rencontre; et d) plusieurs séances d'information pour les membres en vue de l'AGA seront offertes au moment de l'inscription (la période d'inscription débute le 25 mai 2022).
- Des cadres supérieurs de la Banque Scotia et de Gestion financière MD ont fait le point sur l'entente d'affinité conclue avec l'AMC il y a trois ans, après la vente de MD. Outre d'importants investissements philanthropiques au profit d'organisations médicales et de collectivités touchées par la pandémie, ce partenariat a permis d'offrir de meilleurs services financiers aux médecins et aux apprenants en médecine. En effet, ceux-ci ont bénéficié d'un rendement plus avantageux des investissements et de services bancaires hautement intégrés fournis par la Banque, et auront accès au [Régime de retraite Medicus](#). Ce régime multi-employeurs conçu exclusivement pour les médecins canadiens dont la pratique est constituée en société, qui devrait être lancé d'ici la fin de 2022 (sous réserve des approbations réglementaires applicables), représentera un outil unique pour obtenir un revenu de retraite prévisible à vie.
- Le Conseil a approuvé la liste de candidatures au titre de membre honoraire de l'AMC provenant de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Il a également renouvelé les mandats de la D^{re} Suzanne Strasberg et de M^{me} Janet Ecker, respectivement comme présidente et administratrice non médecin. Il s'agit d'un deuxième mandat de trois ans pour les deux femmes.
- Le Conseil a approuvé la recommandation visant les modifications aux Règlements, qui sera présentée à l'AGA en août aux fins d'approbation par les membres. Il a aussi approuvé des modifications aux règles et procédures de fonctionnement.
- En 2021, l'AMC a reçu plusieurs propositions de nature administrative ou organisationnelle portant sur les Règlements. Une analyse contextuelle a montré que l'AMC ne fait pas exception parmi les organisations comparables, et le Conseil est d'accord pour conserver dans leur état actuel les éléments visés par les propositions. Celles-ci ont mis en lumière des thèmes liés à la responsabilisation et à la mobilisation qui, en 2022 et en 2023, seront intégrés à un dialogue sur les changements à la gouvernance qui sera axé sur la participation des membres et le développement collaboratif d'initiatives.

Mission : Donner le pouvoir aux patients et les soigner

Vision : Une profession dynamique et une population en santé

Principes directeurs : Équité, diversité, mobilisation, responsabilisation, transparence et retombées